

Le PRÉSIDENT.—Vous n'avez jamais, en partant de Saint-Jean, remonté jusqu'à la rivière Nelson ?

M. PAMBRUN.—Non, monsieur.

Le PRÉSIDENT.—Vous avez toujours voyagé par la Liard ?

M. PAMBRUN.—Oui, monsieur, et la Nelson est une branche qui coule dans une tout autre direction.

Le PRÉSIDENT.—En sorte que vous ne connaissez pas le pays entre le Fort Saint-Jean et le Fort Nelson ?

M. PAMBRUN.—Non, monsieur.

Le PRÉSIDENT.—Etes-vous allé au Fort Nelson ?

M. PAMBRUN.—Non, je n'ai jamais vu le Fort Nelson. Il a été établi après que j'eus laissé la rivière Mackenzie.

Le PRÉSIDENT.—Ainsi, le chemin de charrette que vous recommandez partirait d'Edmonton ; traverserait l'Athabasca au Fort Assiniboine ; se continuerait jusqu'au côté ouest du lac à l'Esturgeon et puis jusqu'au Fort Saint-Jean ?

M. PAMBRUN.—Oui, monsieur.

Le PRÉSIDENT.—Et c'est la route que vous avez parcourue ?

M. PAMBRUN.—C'est la route que j'ai recommandée.

Honorable M. WOOD.—Il traverserait des prairies planes ?

M. PAMBRUN.—Je ne puis dire que ce serait de la prairie partout ; mais il y a beaucoup de prairies sur le parcours. Il y a aussi des forêts ; mais dans tous les cas, le sol n'est pas très-accidenté.

Honorable M. McCALLUM.—Ce serait le chemin le plus droit que vous pussiez trouver ?

M. PAMBRUN.—Oui.

Le PRÉSIDENT.—Et ce chemin serait de 100 milles plus court que celui suivi par la police à cheval ?

M. PAMBRUN.—Oui, monsieur.

Le PRÉSIDENT.—Il ne semble pas d'après la carte, que vous puissiez abrégé la route de 100 milles en suivant le chemin dont vous vous êtes servi ?

M. PAMBRUN.—Il y a plusieurs détours que l'on peut éviter.

Le PRÉSIDENT.—Vous voulez dire qu'à partir de "Peace River Landing", vous pouvez suivre la corde de l'arc et reprendre la ligne de la rivière de la Paix jusqu'au Fort Saint-Jean ?

M. PAMBRUN.—Oui, monsieur.

Honorable M. BOULTON.—Vous voulez dire que l'on peut éviter toutes les courbes ?

M. PAMBRUN.—J'estime que la distance d'Edmonton au Fort Assiniboine est de 90 milles, et un bon chemin de charette a été fait à cet endroit, il y a une trentaine d'années. Il n'y a donc aucune difficulté à rencontrer le long de ce parcours.

Le PRÉSIDENT.—Etiez-vous dans la vallée de la Saskatchewan à l'époque de ses troupeaux de buffles ?

M. PAMBRUN.—Il y en avait alors, et j'en ai tué, moi-même, des centaines.

Le PRÉSIDENT.—Y en a-t-il encore ?

M. PAMBRUN.—Je crois qu'il y en a encore une bande d'un couple de milliers.

Le PRÉSIDENT.—Dans quels environs ?

M. PAMBRUN.—Entre le grand lac de l'Esclave, et la rivière de la Paix. La région située autour du lac Salé est vaste, et c'est le principal endroit où ils se réunissent tous. Il y un grand nombre de lacs salés dans cette partie du pays. Nous descendions avec notre flottille de canots, et avions ordinairement pour cargaison une quinzaine de sacs. Nous nous rendions à la mine de sel qu'il y a à cet endroit et nous nous y approvisionnions de sel pour le district de la rivière Mackenzie.

Le PRÉSIDENT.—Au lac Salé ou à la rivière de ce nom ?

M. PAMBRUN.—Oui.

Le PRÉSIDENT.—Les buffles dont vous nous parlez sont-ils les buffles des plaines ?

M. PAMBRUN.—Je ne saurais le dire ; mais, probablement, de temps à autres, quelques-uns de ces buffles s'enfonçaient dans les bois, lorsque la nourriture leur faisait défaut dans les prairies.